

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

PLAISIR
LE PROJET DE MAISON MÉDICALE ÉVOLUE MAIS RESTE BLOQUÉ FAUTE DE MÉDECIN GÉNÉRALISTE
Actu page 7



La BU de l'UVSQ ne manque pas d'innover pour ses étudiants

Dossier page 2

La bibliothèque universitaire, à Guyancourt, enchaîne les projets pour améliorer son offre auprès des étudiants. Mais le manque de moyens freine les envies d'aménagements futurs.



GUYANCOURT
La maire démissionne pour raisons de santé

Actu page 6

- TRAPPES**
Près de 100 professeurs manifestent contre la loi Blanquer Page 4

- PLAISIR**
Un verger créé dans la forêt de Sainte-Apolline Page 6

- GUYANCOURT**
Les pompiers se prémunissent des risques électriques Page 8

- YVELINES**
Une confrérie de chevaliers dévouée aux abeilles Page 9

- FAITS DIVERS**
Montigny : le violeur de l'étudiante à la gare routière a avoué Page 10

- SPORT**
Basketball : Trappes termine à la deuxième place Page 12

- CULTURE**
Magny-les-Hameaux : découvrez Port-Royal des champs Page 14

COIGNIÈRES
MUSULMANS ET CATHOLIQUES JOIGNENT LEURS FORCES POUR LA SOLIDARITÉ
Actu page 4



ÉLANCOURT
Sept mares : requalification d'espaces verts et de parkings pour terminer



SQY
Dans l'Entreprise éphémère, les associés travaillent pour se trouver un emploi



Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

▶ Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

À la BU de l'UVSQ, on peut désormais emprunter des œuvres d'art

L'association étudiante ArtOshare a inauguré le 4 avril la première artothèque, qui permet à n'importe qui d'emprunter des œuvres d'art, au sein de la bibliothèque de l'UVSQ.

Vous pouvez désormais venir à la bibliothèque universitaire de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) non pas pour emprunter des livres, mais une œuvre d'art. L'association étudiante, ArtOshare a inauguré le 4 avril à la Bibliothèque universitaire (BU) de Guyancourt la première artothèque de France. Celle-ci offre la possibilité à tout le monde d'emprunter une photo, une vidéo, ou encore un tableau. L'objectif étant de démocratiser l'accès à l'art contemporain et de promouvoir de jeunes artistes émergents de Saint-Quentin-en-Yvelines et du département.



L'objectif de ce concept est de démocratiser l'accès à l'art contemporain et de promouvoir de jeunes artistes émergents de Saint-Quentin-en-Yvelines et du département.

Mais le projet n'est pas nouveau. Il est prêt depuis un an et demi et est à l'initiative des étudiants en master 2 du Management des organisations culturelles et artistiques (Moca). En réalité, « l'inauguration devait avoir lieu l'année dernière sur la mezzanine de la bibliothèque. Mais cela nécessitait de faire des travaux qui étaient trop onéreux. Alors l'artothèque a été reportée », raconte le président actuel de l'association, Étienne Rey.

Puis les étudiants à l'origine du projet ont fini leurs études sans pouvoir lancer

leur concept. Fort heureusement, une passion s'est faite avec les nouveaux élèves du master dont Étienne Rey, qui ont repris le développement de l'artothèque en collaboration avec la BU. « Ils ont trouvé le temps long avant de pouvoir faire cette inauguration, alors que pour nous les fonctionnaires c'était plutôt court, ironise la directrice de la bibliothèque, Nathalie Watrin. Nous avons dû apprendre à travailler ensemble. »

Aujourd'hui, une borne d'accueil est en place à l'entrée de la BU. Et des catalogues répertoriant les œuvres d'art sont

à disposition des intéressés. Pour voir les productions, il faut en revanche se rendre dans la réserve. Autrement, une exposition intitulée *Renaissance* a lieu au rez-de-chaussée et au premier étage. Néanmoins, ces œuvres exposées ne sont pas encore ouvertes à l'emprunt, il faudra attendre la fin de l'exposition pour qu'elles puissent trouver leur place dans la réserve.

Sont donc mis en avant de jeunes artistes contemporains que l'association a sélectionné. « On a fait des appels à projet sur le territoire. Et des

artistes nous ont répondu. Notre but est d'exposer des artistes locaux », affirme Étienne Rey. C'est le cas de Nicolas Pantin, photographe amateur et étudiant en géographie et aménagement du territoire. Il s'est lancé dans un reportage photos d'urbanisme de défense il y a un an et demi et est actuellement exposé à la BU.

Avec ces artistes, l'association signe un contrat. Elle leur propose soit une mise en dépôt qui leur permet de laisser leur œuvre à la BU plutôt que dans leur atelier, ou un contrat de production. Dans ce dernier cas, c'est l'association qui finance la production de l'œuvre qui lui appartiendra physiquement. « Mais l'artiste conservera la propriété intellectuelle », clarifie Étienne Rey.

Au total, ArtOshare compte une quarantaine d'œuvres au sein de la BU. Et pour emprunter, il vous suffit d'adhérer annuellement à l'association. Comptez 5 euros pour les étudiants de l'UVSQ et de Paris-Saclay, 15 euros pour le public extérieur, 30 euros pour les PME et enfin 50 euros pour les grandes entreprises.

L'emprunt dure maximum un mois, car « un dessin ne peut être exposé à la lumière plus de trois mois », précise le

président de l'association. Le prêt à l'unité ou au forfait est également payant. Par exemple, un étudiant doit régler 10 euros pour emprunter une œuvre pendant deux mois, contre 20 euros pour l'entreprise.

À la fin, l'artiste touche 30 % de la location, les 70 % restants sont récupérés par l'association. Mais l'œuvre peut aussi être achetée par l'intéressé. Dans ce cas précis, c'est l'inverse qui se produit, 70 % du prix va à l'artiste et 30 % à ArtOshare. « C'est compliqué de vendre une œuvre d'art. Mais avec l'artothèque on a une galerie à notre disposition », se satisfait l'artiste amateur de 22 ans. Et l'association ne compte pas s'arrêter là. Elle souhaite « faire rayonner ce projet dans toute la France pour un jour pouvoir le franchiser », ambitionne Étienne Rey.

Pour ouvrir leur première artothèque dans la bibliothèque universitaire de Guyancourt, les étudiants ont pu bénéficier de subventions suite à leur participation à des appels à projets lancés par Paris-Saclay, le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes, l'Institut supérieur des métiers et l'UVSQ. Ils ont également obtenu le prix jeunes talents UVSQ leur permettant de récolter 800 euros. ■

GUYANCOURT

La BU de l'UVSQ se met à la page

La bibliothèque universitaire de l'UVSQ multiplie les nouveaux espaces pour favoriser le bien-être et le travail des étudiants. Son prochain projet, la construction d'un Learning Lab au cœur du bâtiment.

Vous ne verrez plus d'étudiants seulement lire ou travailler silencieusement à la BU de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) à Guyancourt. « Les usages évoluent et nous devons nous adapter », affirme, convaincue, Chantal Merle, responsable de la Bibliothèque universitaire (BU) de SQY. C'est pourquoi depuis l'année dernière, de nouveaux espaces se sont mis en place à la demande des étudiants, en dépit du peu de moyens dont dispose la bibliothèque universitaire.

Un projet d'aménagement est actuellement en préparation, appelé Learning Lab, en d'autres termes, un espace connecté pour le travail collaboratif et la formation. Ce dernier a remporté, il y a bientôt un an, un appel à projets de l'Université numérique d'Île-de-France (UNIDF), intitulé « Nouveau centre de formation à l'UNIDF ». Ce consortium inter-universitaire aide aux financements

de nouveaux espaces numériques et délivre des formations sur la prise en main des outils numériques dans l'enseignement supérieur.

« Les usages évoluent et nous devons nous adapter »

Une ébauche de ce Learning Lab existe déjà au sein de la bibliothèque, une fois l'entrée de l'établissement passée au fond à gauche, cachée par des panneaux rouges. Tout le mobilier modulable et les outils numériques sont déjà mis à disposition des élèves, à savoir un écran numérique tactile de 65 pouces et une table numérique tactile. « Mais c'est beaucoup trop bruyant. Nous avons besoin d'un espace acoustiquement viable », explique la responsable.

C'est pourquoi le projet Learning Lab, cofinancé par l'UNIDF, vise tout particulièrement à construire

au milieu de la BU de l'UVSQ un espace entièrement vitré et insonorisé à destination des enseignants et des étudiants pour « favoriser les échanges, et les initiatives pédagogiques innovantes », selon Chantal Merle.

Par exemple, des formations aux usages du numérique seront délivrées deux jours par semaine par l'UNIDF, principalement à destination des enseignants et des doctorants. En revanche, « les étudiants en licence ne pourront pas y assister, indique John Augeri, directeur des programmes à l'UNIDF. Mais les trois jours restants, le Learning Lab sera ouvert à tous les étudiants qui auront accès à des équipements adaptés à leurs travaux. »

Reste encore à le construire. « Nous en sommes encore à la phase de rédaction d'un cahier des charges à destination d'une consultation auprès d'entreprises du bâtiment prévue en mai », révèle la responsable de la bibliothèque.



Learning Lab : Un espace entièrement vitré et insonorisé à destination des enseignants et des étudiants pour « favoriser les échanges, et les initiatives pédagogiques innovantes », selon Chantal Merle.

Selon John Augeri, le cube de verre sera livré d'ici la rentrée septembre.

D'autres espaces moins complexes font déjà le bonheur des étudiants. « Je les voyais dormir sur les tables ou me demander où est-ce qu'on peut boire un café ? », se remémore Chantal Merle. Alors en novembre 2017, un ancien local à photocopieur, « sous-utilisé » selon la responsable, s'est transformé en salle de sieste avec cinq poufs type « Fat boy ». « Cela faisait trois ans que je voulais une salle pour faire la sieste », se réjouit l'employée.

Mais les moyens financiers ne sont pas toujours au rendez-vous pour

assouvir les projets d'aménagement de la responsable de la BU. « Le problème, c'est que nous n'avons pas d'argent », déplore-t-elle. Mais cela ne l'arrête pas. Un modeste espace café a récemment été ouvert dans le hall d'accueil de la bibliothèque. « Le Crous nous a financé les machines à café et le mobilier, explique Chantal Merle. Cet espace fait un peu de bruit, mais bon les étudiants sont contents. »

Contre les problèmes sonores, elle souhaiterait aller encore plus loin et tout insonoriser avec des panneaux acoustiques, mais les travaux coûteraient cher, selon la responsable, il faudrait compter « 120 000 euros ». ■

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LUNDI 22 AVRIL 2019

de 9h à 20h

30%

EN BON D'ACHAT*

SUR LES STANDS

**FRAIS
TRADITIONNELS
DE LA HALLE ALIMENTAIRE**

BOUCHERIE - POISSONNERIE - CHARCUTERIE
RÔTISSERIE - TRAITEUR - FROMAGERIE
FRUITS ET LÉGUMES
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - CHOCOLATERIE

(hors produits frais emballés libre-service
et hors commandes)

Ticket E.Leclerc

30%**

avec la Carte

SUR LES RAYONS

**TEXTILE ET
CHAUSSURES
JARDIN
PLEIN AIR**

SUR

**LA PARAPHARMACIE
LE MANÈGE À BIJOUX
LE CENTRE AUTO
LA FOURCHETTE D'ARCY**

(Voir conditions en magasin)

**RETROUVEZ TOUS
VOS CHOCOLATS
DE PÂQUES PRÉFÉRÉS
À PRIX E.LECLERC !!!**

*Bon d'achat utilisable du 23 avril au 4 mai 2019.

**Offres réservées uniquement aux porteurs de la carte E.Leclerc.

Offres valables uniquement le lundi 22 avril 2019 dans le magasin E.Leclerc de Bois d'Arcy sur le stock disponible en magasin et non cumulables avec d'autres offres en cours. Voir conditions en magasin.

"POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR" www.mangerbouger.fr

E.Leclerc  **Bois.d'Arcy**
www.e-leclerc.com/bois-darcy

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

ÉLANCOURT

Sept mares : requalification d'espaces verts et de parkings pour terminer

La rénovation de ce quartier du centre-ville d'Élancourt entre dans sa dernière ligne droite. Au menu notamment : le parc de l'Homme couché et les parkings place de Gaulle. L'ensemble doit être fini en 2020.

Dernier quartier d'Élancourt, avec les Petits prés, à voir se poursuivre ses travaux de rénovation, les Sept mares est entré dans une nouvelle phase de réhabilitation. 2019 devrait être l'avant-dernière année de ces travaux vieux d'une décennie et devant permettre de « redynamiser ce centre-ville », d'après Bernard Desbans, adjoint LR en charge de l'urbanisme et des travaux.

« Redynamiser ce centre-ville »

Cette année sera notamment marquée par la réhabilitation du parc de l'Homme couché, situé entre le Prisme et le palais des sports. Depuis février, des allées piétonnes sont réaménagées. Puis, à l'automne, place à la revégétalisation. « C'est un parc qu'il convient de requalifier, donc il y a un traitement qui est fait au niveau des circulations piétonnes, de façon à les rendre PMR (Personnes à mobilité réduite, Ndlr), ce qui n'était pas le cas, fait savoir l'élu élancourtois. Tout le parc va être remis à neuf. »

à ce que, à la sortie des mariages, on puisse avoir un espace agréable pour les photos, et que ça puisse aussi bénéficier à toutes les personnes qui demeurent sur ce quartier, développe Bernard Desbans. C'est quelque chose que l'on souhaiterait faire soit cette année, soit en début d'année prochaine. »

Enveloppe de 450 000 euros pour le parc de l'Homme couché

Il restera ensuite à retravailler certains parkings, notamment place du général de Gaulle. « Il faudra revisiter ce parking, le réorganiser pour qu'il soit plus fonctionnel », note l'adjoint aux travaux. Le tout dans le but notamment de développer le dynamisme économique du secteur, l'élu rappelant également la présence d'un « parking souterrain équipé en vidéosurveillance, et qui est gratuit », et que « la Ville rachète un certain nombre de cellules commerciales de façon à redynamiser et monter en gamme sur l'ensemble des services proposés sur la dalle ».

face de l'hôtel de ville, et où il y a un certain nombre de logements sociaux autour, on avait désenclavé cette partie du quartier en créant une voirie [...] et tout un espace piétonnier en direction du palais des sports », détaille Bernard Desbans.

Il y a environ cinq ans, a ensuite été créée une résidence étudiante « en surplomb de l'hôtel de ville, de façon à amener de la jeunesse et de l'activité économique », explique Bernard Desbans, qui ajoute que cela permet de « recréer du lien inter-générationnel », d'autant qu'une résidence seniors « jouxte le quartier ».

Un lien inter-générationnel accentué par la mise en place, sur la dalle, d'un « pôle culturel où on retrouve le cinéma – on l'a complètement rénové avec une troisième salle – l'école de musique (ouverte en novembre et inaugurée le mois dernier, Ndlr), le Prisme qui devient en gestion municipale et la médiathèque », souligne Bernard Desbans. Ces travaux s'inscrivent dans la phase actuelle de réhabilitation du quartier, qui concerne plus précisément la dalle des Sept mares.

« Avoir une dalle accueillante à tous niveaux »

« Avec SQY, on a refait l'ensemble de la dalle, de l'éclairage et de la sonorisation, de façon à avoir une dalle accueillante à tous niveaux, indique l'élu. Sur 2018, vous venez d'avoir les abords de l'hôtel de ville, avec le carrefour qui donne accès à l'hôtel de ville sur l'avenue de la Villedieu, et de l'autre côté la résidence des Nouveaux horizons, où on a créé un plateau de façon à vraiment marquer l'entrée du quartier et sécuriser les abords, et on en a profité pour revoir l'ensemble des trottoirs et des abords, avec circulation PMR pour les piétons et pistes cyclables. »

« Il faut que ça soit à la fois accueillant, qu'il y ait du commerce, des services diversifiés, que le quartier vive bien au niveau des typologies de logements (à la fois résidences privées et logement social, Ndlr) », résume Bernard Desbans, qui excepté le parc adjacent à l'école de musique et le parking place du général de Gaulle, espère que « l'ensemble des travaux [du quartier] sera terminé pour le printemps 2020 ». ■



Le parc de l'Homme couché doit être revégétalisé à partir de l'automne prochain, dans le cadre des travaux de rénovation des 7 Mares.

Les travaux doivent durer « six mois », selon le magazine municipal d'Élancourt d'avril 2019, qui évoque un « budget total pour SQY et la commune » de 450 000 euros pour le réaménagement de ce parc.

Les derniers éléments de rénovation seront entrepris l'année prochaine. D'abord, un espace vert attenant à l'école de musique. « On souhaiterait en faire un petit jardin sympathique de façon

Pour mener à bien ces travaux, la commune souhaite ainsi « jouer sur tous les tableaux », affirme Bernard Desbans. D'abord, la « politique de la ville », souligne-t-il, rappelant ainsi la première phase de rénovation – « ce sont des travaux faits par étapes et sur plusieurs mandatures », précise l'élu –, qui concernait les alentours de la mairie et visait au « désenclavement de la partie Grenouillère », remémore-t-il. « L'immeuble Tritons, où se trouve le notaire, en

■ EN BREF

TRAPPES Une centaine de professeurs trappistes manifestent contre la loi Blanquer

Jeudi 11 avril, enseignants et parents d'élèves ont manifesté de l'école de musique à la mairie contre le projet de réforme de l'enseignement.



Pour symboliser ce qu'ils estiment être la mort du « service public d'éducation », une centaine de professeurs et parents d'élèves ont manifesté en noir, portant un cercueil symbolique.

Tous de noir vêtus et portant symboliquement un cercueil du « service public d'éducation », une centaine de personnes ont manifesté à Trappes contre la loi Blanquer. Jeudi 11 avril en fin de journée, le cortège – composé de quelques parents d'élèves et d'enseignants de collèges, primaires, maternelles et lycées – est parti de l'école de musique pour rejoindre la mairie, où une délégation a été reçue par le maire.

Dans la continuité des manifestations qui ont eu lieu dans toute la France comme à Saint-Quentin-en-Yvelines, les enseignants trappistes présents affichent leur ferme opposition « au projet de loi Blanquer

et plus largement à la loi de transformation de la fonction publique », résume une professeure d'école primaire.

Et les récentes communications du ministre de l'éducation comme du gouvernement n'ont semblé-t-il pas du tout rassuré les professeurs, qui plutôt qu'une loi réclament par exemple « des remplaçants, moins d'élèves par classe » et plus de moyens. « On est pas rassuré, tout va dans le sens de faire des économies », tranche une manifestante. Le lendemain de cette mobilisation, les contestataires étaient en nombre à Versailles, où Jean-Michel Blanquer visitait l'université inter-âges. ■

■ EN BREF

COIGNIÈRES Musulmans et catholiques joignent leurs forces pour la solidarité

Plusieurs groupes saint-quentinois de fidèles musulmans et catholiques ont organisé conjointement une collecte de produits alimentaires et d'hygiène le week-end dernier.

Musulmans et catholiques unis pour la solidarité. Les 13 et 14 avril, au Auchan supermarché de Coignières, une quarantaine de bénévoles de quatre associations a tenu une collecte de produits alimentaires et d'hygiène au profit de l'épicerie sociale de la Croix-rouge d'Élancourt. Ont ainsi joint leur force l'Alif (association de musulmans d'Élancourt), la paroisse Notre-dame de l'espérance, l'Association vivre ensemble nos cultures à Coignières (Avecc) et l'Association des musulmans de Maurepas.

« Ça nous permet de servir une cause et une valeur commune de solidarité », explique de cette action Fekri Jmaïel de l'Avecc, alors que cette collecte est la cinquième organisée conjointement. Ça nous permet aussi de mieux nous connaître. » « Et c'est une belle image que l'on donne », complète Jean-Marc Bedouelle de la paroisse.



« Ça nous permet de servir une cause et une valeur commune de solidarité », expliquent les organisateurs de cette collecte inter-religieuse.

L'opération a été un succès puisque à l'issue de la collecte, les organisateurs nous informent avoir reçu environ une tonne de dons. Jean-Marc Bedouelle souligne que cette collecte, qui permet de « tisser des liens islamo-chrétiens », est dans la continuité des marches inter-religieuses organisées à SQY (voir notre édition du 10 juillet), dont deux nouvelles sessions sont prévues prochainement. ■



■ EN IMAGE

PLAISIR Un cèdre planté pour célébrer l'amitié franco-libanaise

Dans le parc du château, un cèdre du Liban trône désormais fièrement. L'arbre a été officiellement découvert ce samedi 13 avril par la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), ainsi que plusieurs représentants de l'Union libanaise culturelle mondiale, qui a offert le cèdre. « La communauté m'a demandé si on serait intéressé pour installer un cèdre ici pour symboliser l'amitié franco-libanaise, raconte Joséphine Kollmannsberger, avant de dévoiler la plaque commémorative installée juste devant l'arbre. Et on a accepté, comme beaucoup de Villes en Île-de-France. »

SQY Inscriptions ouvertes pour le Trophée des entreprises

L'épreuve multi-sports destinée aux salariés des entreprises saint-quentinoise est de retour le 13 juin.

Le Trophée des entreprises, l'annuel raid multi-sports destiné aux salariés de Saint-Quentin-en-Yvelines, se tiendra cette année le 13 juin au départ du Vélodrome national. Pour cette 12^e édition, 200 équipes, soit plus de 600 participants, sont attendus. « Le Trophée des entreprises est ainsi l'un des plus importants raid interentreprises (plus de 70 entreprises y participent) de sa catégorie, en Île-de-France », estime SQY dans un communiqué.

« Cette année, les épreuves de golf, VTT, course à pied et d'orientation, de bike and run et de radeau donneront l'occasion aux participants de se dépasser et de découvrir l'Île de loisirs, poursuit SQY. Un sprint final devrait rassasier les plus sportifs. » Les inscriptions pour le Trophée des entreprises ont ouvert la semaine dernière et se font exclusivement sur le site internet tde.sqy.fr.



NOS RÉSIDENCES « COUP DE CŒUR » À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES !

UNE SITUATION PRIVILÉGIÉE

Face au Parc des Sources de la Bièvre !



« Villa des Sources » à Guyancourt

3 PIÈCES À PARTIR DE 303 000 €*

TVA 5,5 %⁽¹⁾

SUCCÈS COMMERCIAL

Travaux en cours



« Start » à Trappes

2 PIÈCES À PARTIR DE 130 000 €**

nexity.fr

RETROUVEZ TOUTES NOS ADRESSES DANS LES YVELINES ET EN ÎLE-DE-FRANCE

0 810 531 531

* Prix à partir de en TVA 20 %. Selon stock disponible. ** Prix à partir de en TVA 5,5 %. Selon stock disponible. (1) Sous conditions d'éligibilité, se renseigner sur l'espace de vente. - Nexity Féréal RCS Paris 334 850 690 - Document et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance - Illustrateurs : Janus Hadt (Trappes) / Anawa (Guyancourt) - Mai 2019 - IBI2A

GUYANCOURT

La maire démissionne pour raisons de santé

Marie-Christine Letarnec (DVG), maire de Guyancourt depuis fin 2016, a écrit aux habitants ce lundi 15 avril pour leur apprendre sa démission.

Dans une lettre rendue publique le lundi 15 avril, Marie-Christine Letarnec (DVG) a annoncé sa démission de son mandat de maire. Dans son courrier, celle qui est maire de Guyancourt depuis novembre 2016 explique renoncer à son mandat pour des raisons de santé et exprime sa « tristesse » de terminer son engagement d'élue. Elle restera cependant membre du conseil municipal ainsi que du conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Marie-Christine Letarnec
reste conseillère
municipale

Depuis plusieurs jours, la démission de Marie-Christine Letarnec était pressentie dans l'agglomération. Elle n'avait en effet pas été présente lors des récentes inaugurations comme lors du dernier conseil municipal du 10 avril où était pourtant voté le budget primitif. Son premier adjoint, François Morton, avait alors expliqué son absence en raison de son état de santé. La nouvelle de son retrait a donc été officialisée ce lundi 15 avril, par un courrier adressé aux Guyancourtois, et transmis aux médias.



« Malheureusement, des raisons de santé m'obligent à réduire mes activités de manière significative, écrit Marie-Christine Letarnec. J'ai donc pris la décision de démissionner des mes fonctions de maire. »

Marie-Christine Letarnec avait été élue maire de Guyancourt en novembre 2016 par le conseil municipal suite à la démission de François Deligné, qui était maire depuis 2002. « Depuis, j'ai mis toute mon énergie pour défendre Guyancourt et répondre au mieux aux besoins des Guyancourtois, écrit Marie-Christine Letarnec. J'ai eu à cœur d'écouter, d'agir pour servir l'intérêt général et de faire en sorte

que chacun puisse trouver sa place dans notre commune. »

« Malheureusement, des raisons de santé m'obligent à réduire mes activités de manière significative, poursuit la maire de Guyancourt. Cela me semble incompatible avec l'exercice du mandat de maire, tel que je le conçois. J'ai donc pris la décision de démissionner de mes fonctions de maire. » En conclusion de sa lettre,

la première magistrat indique que « c'est avec beaucoup de tristesse » qu'elle termine « aujourd'hui » son « engagement d'élue ». Sollicitée, la Ville nous précise que l'actuelle maire ne démissionne cependant pas ni du conseil municipal ni du conseil communautaire.

Marie-Christine Letarnec indique par ailleurs sa confiance en la majorité pour poursuivre « le travail engagé » et respecter « la totalité des engagements pris » lors des municipales de 2014. Elle semble aussi désigner son actuel premier adjoint, qui l'a représenté lors des récentes inaugurations et a tenu le dernier conseil municipal, pour la fin du mandat de la majorité.

« Autour de François Morton, la municipalité continuera à porter notre projet »

« Autour de François Morton, premier adjoint, la municipalité continuera à porter notre projet de ville et fera vivre au quotidien : le vivre ensemble, la solidarité, la qualité du service public et la défense des équilibres de Guyancourt, exprime Marie-Christine Letarnec. Elle saura aussi relever les défis qui attendent notre ville avec la poursuite des aménagements en cours, la protection de notre environnement privilégié, mais aussi à plus long terme, l'arrivée de la ligne 18 et l'aménagement autour de la future gare. » ■

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Animations pour le printemps à One nation

Le centre commercial outlet organise sa fête foraine jusqu'au 5 mai, avec carrousel et manège.

One nation fête l'arrivée du printemps. Depuis début avril et ce jusqu'au 5 mai, le centre commercial des Clayes-sous-Bois organise plusieurs animations à destination des enfants mais également des plus grands. One nation organise ainsi sa fête foraine « Kid's land », avec un « authentique carrousel », un « manège de chaises volantes de 8 mètres de diamètres », un tour de piste en train électrique ou des courses de petites voitures, détaille le communiqué de One nation. Ces animations sont proposées de 14 h à 18 h 30 le 17 avril, puis du 20 au 30 avril, et du 2 au 5 mai.

Pour Pâques, le samedi 20 avril de 14 h à 18 h, un atelier de création de panier de Pâques est également prévu. Les animations sont gratuites mais réservées aux clients inscrits à la newsletter de One nation. L'atelier est quant à lui sur inscription et sous condition d'achat de 15 euros dans les magasins participants. Plus de renseignements à l'accueil.

■ EN BREF

PLAISIR

Un verger créé dans la forêt de Sainte-Apolline

Accessible par le parking de la Châtaigneraie, un verger de 3 000 m² a commencé à être créé dans la forêt de Sainte-Apolline. 19 variétés de pommiers ont été plantées sous les câbles haute tension.

Un verger de 3 000 m² vient récemment d'être créé dans la forêt de Sainte-Apolline, sous les lignes à haute tension, par le Département des Yvelines qui est propriétaire de la forêt. Des pommiers y ont été plantés récemment, la pousse du verger commence donc à peine. Mais l'objectif affiché par le Département est que « tout un écosystème » se crée « dans les années à venir » afin d'enrichir « la flore et la faune forestière ».

« Augmenter la biodiversité »

Un verger « est un milieu créé par l'homme mais très riche en biodiversité », souligne le Département dans un communiqué. Celui de la forêt de Sainte-Apolline a été implanté « sur un espace qui n'était ni

boisé ni occupé », accessible par le parking de la Châtaigneraie. « Ce sont donc 19 variétés de pommes anciennes, principalement originaires d'Île-de-France, qui ont été plantées par un pomologue (expert

en fruits comestibles) mi-mars », précise le communiqué.

« En-dessous, on va favoriser le développement d'une prairie pour augmenter la biodiversité en terme d'insectes, papillons, sauterelles », complète Jean-Michel Portier, technicien forestier au Département, précisant également la portée pédagogique avec des visites d'élèves plaisirois déjà prévues dans cet espace ouvert au public. ■



« Ce sont donc 19 variétés de pommes anciennes, principalement originaires d'Île-de-France, qui ont été plantées par un pomologue (expert en fruits comestibles) mi-mars », précise le Département.

■ EN BREF

SQY Le député de la 1^{ère} circonscription fait le bilan du grand débat

Didier Baichère, député LREM des Yvelines, a fait le bilan des différents échanges et contributions du grand débat national dans les communes de la 1^{ère} circonscription.

Après le premier ministre, le député de la 1^{ère} circonscription des Yvelines, Didier Baichère (LREM), a fait le bilan local du grand débat national ce vendredi 12 avril. Dans la circonscription où il est élu (qui regroupe Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt et une partie de Versailles, Ndlr), 1 280 personnes ont contribué sur internet, ce qui la positionne à la 42^e place au niveau national (sur 577, Ndlr). Dix réunions publiques ont également réunies en tout entre 700 et 800 personnes.

Les remontées locales sont, selon le député, « très conformes à la tendance nationale », malgré quelques spécificités. Pour les habitants des quartiers politiques de la ville, Didier Baichère détaille que sont surtout exprimés « le sentiment d'éloignement par rapport aux services publics » et celui « très fort de ne pas être représenté au niveau national ».



Selon Didier Baichère (LREM), la « consommation énergétique » a été un sujet particulièrement évoqué dans la 1^{ère} circonscription.

Du côté de la jeunesse, peu présente en réunions publiques, il a surtout été question « d'inégalités face au chômage », de mobilité et de « l'engagement citoyen ». Pendant les différents échanges de sa circonscription, Didier Baichère estime qu'il y a eu « beaucoup de questions sur la consommation énergétique ». Sans avoir une telle ampleur que le grand débat, il jugerait bon que des temps d'échanges similaires aient lieu chaque année. ■

PLAISIR

Le projet de maison médicale évolue mais reste bloqué

Terrain, financements, plusieurs professionnels de santé prêts, la construction de la maison médicale a tout pour démarrer ... à l'exception d'un médecin généraliste, nécessaire pour porter le projet.

Face notamment au nombre décroissant de médecins généralistes exerçant sur Plaisir, la municipalité travaille depuis plusieurs années à la construction d'une maison médicale. Lors du conseil municipal du 10 avril, une nouvelle délibération concernait ce projet, qui devrait finalement voir le jour sur le terrain du centre hospitalier plutôt qu'à l'entrée du Valibout. Mais si l'emplacement est donc trouvé, que le financement de la construction est assuré par le conseil départemental, la maison médicale ne peut toujours pas être lancée. Pour cause, la Ville n'arrive pas à trouver un seul médecin généraliste pour porter le projet, malgré des recherches intensives menées depuis 2017.

Projet déplacé du côté du centre hospitalier

Les projets de maisons médicales fleurissent dans les Yvelines et à Saint-Quentin-en-Yvelines. À Plaisir, une telle structure est souhaitée depuis au moins 2017 par la municipalité. En conseil municipal, le mercredi 10 avril, une délibération portait sur ce

projet et les échanges ont permis d'en savoir plus sur ses avancées. Côté financement, tout semble bouclé puisque l'équipement de Plaisir a été retenu en décembre 2018 dans l'appel à projet du conseil départemental.

« Aujourd'hui, nous avons [...] les moyens financiers de la construction puisque le Département prend tout en charge », rappelle Joséphine Kollmannsberger, maire LR de Plaisir, rappelant que le Département soutient aussi financièrement le secrétariat médical dans les premières années d'exercice. La principale évolution du projet, évoquée le 10 avril, concerne l'emplacement de la future maison médicale, qui n'est plus prévue dans le quartier du Valibout.

« La ville de Plaisir a proposé au département des Yvelines un nouveau projet qui, lui, est localisé dans l'enceinte actuelle du centre hospitalier de Plaisir (du côté du site de l'hôpital gériatrique, Ndlr) », indique Ginette Faroux, adjointe aux solidarités, dans sa présentation de la délibération. Dans les rangs des élus d'opposition, Régis Mortier (LREM), a regretté ce choix.

« Maintenant, la localisation est un peu moins centralisée sur le secteur le plus peuplé de Plaisir », estime-t-il. Joséphine Kollmannsberger répond à cela que dans le cadre de la rénovation urbaine à venir pour le Valibout, « le positionnement d'une maison médicale sur le quartier complexifiait énormément la réorganisation urbanistique du quartier ». Ginette Faroux espère par ailleurs que « ce nouveau projet permettra de favoriser le recrutement de professionnels de santé ».

Plusieurs professionnels de santé, mais toujours pas de généraliste

Actuellement, la Ville nous informe que plusieurs d'entre eux ont déjà affiché le souhait de s'engager dans la maison médicale plaisiroise : « trois orthophonistes, deux kinés, deux infirmières, un à deux podologues, une psychomotricienne, deux ostéopathes, un thérapeute familiale ». Mais si le projet semble ficelé sur sa localisation et son financement, compte déjà des professionnels de santé, il est actuellement totalement bloqué car la commune ne parvient pas à trouver un médecin



ILLUSTRATION/LAGAZETTE DES OY

« Sans médecin [généraliste], on ne peut pas commencer ce projet », insiste Joséphine Kollmannsberger, maire LR de Plaisir, indiquant avoir même fait appel à des « chasseurs de tête », sans succès.

généraliste pour le porter, condition sine qua non à la participation financière du Département.

son médicale », et « ne veulent pas faire une amplitude horaire comme le faisaient leurs aînés ».

Une situation qui dure maintenant depuis de longs mois. « Sans médecin [généraliste], on ne peut pas commencer ce projet », insiste Joséphine Kollmannsberger. Alors que la commune a « même mis des chasseurs de tête sur cette démarche » et approché la faculté de médecine, souligne-t-elle. Pour l'édile plaisiroise, la difficulté vient que peu de jeunes médecins se dirigent vers la médecine générale, qu'ils ne souhaitent pas « se positionner sur ce genre de responsabilité d'accompagnement d'une mise en place de mai-

Donc même si elle confirme que le sujet est « compliqué », Joséphine Kollmannsberger se montre déterminée. « On ne lâche pas prise ! », adresse la première magistrate aux conseillers municipaux. Par ailleurs, lors de l'une des réunions de quartier qui se sont déroulées début avril, la maire de Plaisir avait confié aux habitants qu'un travail était en cours avec l'hôpital pour « mettre en place des locaux provisoires » ... en attendant d'enfin trouver un médecin généraliste. ■



RENAULT
La vie, avec passion

Tout le monde va passer à l'électrique.

Renault ZOE d'occasion
3 ans, 25 000 km

A partir de **59 € TTC/mois**⁽¹⁾

Hors location de batterie⁽²⁾
LLD 37 mois avec un 1^{er} loyer de 600 €
Prime à la conversion déduite



Renault OCCASIONS

Renault OCCASIONS c'est en étant exigeant qu'on reste n° 1.* 1^{er} RÉSEAU DE FRANCE DE VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION AUX PARTICULIERS.*

* Source Argus 2018 : volume des ventes réseaux aux particuliers en 2017. (1) Exemple de Location Longue Durée pour une ZOE Life de seconde main de 36 à 48 mois et de 20 000 km à 30 000 km, remise en état standard, hors option, hors accessoires et hors location de batterie, sur 37 mois et 22 500 km avec un premier loyer majoré de 3 100 € ramené à 600 € après déduction de 2 500 € de prime à la conversion, sous condition de mise au rebut d'un véhicule éligible (voir conditions et montant déductible selon situation fiscale sur www.service-public.fr), puis 36 loyers de 59 €/mois. Restitution du véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par DIAC, SA au capital de 647 265 600 € - Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. (2) Location de batterie au tarif promotionnel de 29 €/mois au lieu de 59 €/mois pour un contrat de 7 500 km annuels, hors mois de livraison qui reste à 59 €. Pour tout kilométrage annuel supérieur, voir barème en concession. La location de la batterie est proposée par DIAC LOCATION, SA au capital de 29240988 € - Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 329 892 368 RCS Bobigny. L'offre comprend la prise électrique Green'Up™ Access de Legrand et son installation par Proxiserve sur la base d'un montant maximum de 500 € HT. Offre non cumulable avec les autres offres en cours. Réservée aux particuliers et valable jusqu'au 30/06/2019, dans le réseau Renault participant. Voir détail de l'offre en concession.

[renault-occasions.fr](https://www.renault-occasions.fr)

GUYANCOURT

Les pompiers en visite chez Enedis pour se prémunir des risques électriques

Neuf pompiers de Magny-les-Hameaux se sont rendus, le 9 avril, sur le poste source de Guyancourt afin de comprendre les risques liés aux installations électriques et les éventuelles interventions à mener.



Les sapeurs-pompiers de Magny-les-Hameaux ont été briefés par des représentants d'Enedis sur le fonctionnement des installations électriques haute tension et les risques qui y sont liés.

Former les pompiers aux risques liés aux transformateurs électriques. Neuf sapeurs-pompiers de la caserne de Magny-les-Hameaux se sont rendus le 9 avril sur le site d'Enedis (ex-ERDF) de Guyancourt, rassemblant un poste source électrique (élément de jonction entre les réseaux de transport et de distribution d'électricité, Ndlr) et l'Agence de contrôle régionale (ACR), qui « pilote le réseau haute tension (HTA) et les 51 postes sources implantés sur l'Île-de-France Ouest

(Yvelines, Hauts-de-Seine et Val d'Oise) », selon un communiqué d'Enedis.

« On se protège d'un risque infime »

Le but de cette demi-journée de visite : « découvrir les ouvrages électriques, les risques associés, comment les prévenir », pour savoir quoi faire « dès qu'ils approchent des ouvrages électriques », indique Tho-

mas Bourdeau, directeur territorial Yvelines d'Enedis. Ce type de rendez-vous s'inscrit dans le cadre de la convention signée en 2016 entre le distributeur d'électricité, Réseau de transport d'électricité (RTE) et le Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS 78).

Un partenariat permettant à ces trois entités « de se rencontrer et de discuter sur la partie prévention du risque électrique », affirme David de Miranda, adjoint au chef de pôle Agence de maintenance et d'exploitation des postes sources (Amepps) chez Enedis, précisant toutefois : « Ça n'arrive jamais, mais il faut se prémunir de toute sorte de choses. » Et Thomas Bourdeau d'abonder : « La plupart des postes sources n'auront jamais d'incident, on se protège d'un risque infime. » Le directeur territorial informe néanmoins que « 225 000 volts » arrivent sur les postes sources.

Il mentionne également des interventions « sur un risque autre » mais avec un potentiel danger lié aux installations électriques, comme un camion accidenté à proximité d'un transformateur. Et d'ajouter :

« Quand les pompiers partent sur un feu quelque part, qui n'a souvent rien à voir avec [les réseaux électriques], on nous demande de couper le courant pour être sûrs qu'on ne rajoute pas un risque électrique au risque déjà existant de feu. » D'où l'utilité d'une telle visite, qui a lieu « une à deux fois par an » d'après le dirigeant d'Enedis.

« Être informés par rapport à ce qui se trouve derrière ces murs »

Pour les neuf soldats du feu magnycois, en revanche, c'est une première. Parmi eux, l'adjudant-chef Didier Jomard. « On a une caserne qui est à côté d'un poste source, confie-t-il. Ça fait dix ans que j'y suis et on n'y est jamais rentrés. Je me suis posé la question : "Qu'est-ce qu'on fait ? Qui prévenir ? Où sont les numéros de téléphone ?" Un jour, [David de Miranda] est passé. [...] J'en ai profité et lui ai dit que j'aimerais bien voir ce qu'il y a derrière [un poste source]. Donc il m'a proposé et je me suis dit que ça pouvait aussi intéresser les collègues. »

Il souhaitait que lui et son équipe soient « informés par rapport à ce qui se trouve derrière ces murs ». « On sait qu'il y a des risques », souligne-t-il, satisfait de sa matinée passée chez Enedis. « Ça éclaire bien, assure-t-il. Après, c'est vraiment technique, ils ont leur parler, comme nous. [Mais] on comprend l'idée générale. » ■

MAUREPAS

Exprimez-vous sur le futur PLU de Maurepas

L'enquête publique sur la révision du plan local d'urbanisme se déroule jusqu'au 7 mai.

La commune de Maurepas est en pleine révision de son Plan local d'urbanisme (PLU). Le processus en est actuellement à l'enquête publique, depuis début avril et jusqu'au mardi 7 mai, qui permet à tous les Maurepasiens de s'exprimer sur le PLU ainsi que « sur la proposition de périmètre délimité des abords du Donjon », souligne le site internet de la commune.

Les personnes qui le souhaitent peuvent consulter l'intégralité du dossier de révision ainsi que les documents annexes en mairie de Maurepas ou à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Les Maurepasiens peuvent émettre des commentaires sur un registre papier ou en ligne. Par ailleurs, le commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif assure des permanences en mairie les 20 et 24 avril de 9 h à 12 h 30, et le 7 mai de 14 h à 17 h. Le dossier complet de l'enquête publique est disponible sur le site internet sqy.fr.

■ EN BREF

SQY L'agglomération rejoint l'agence d'insertion Activity

La semaine dernière, Saint-Quentin-en-Yvelines a adhéré à Activity, l'antenne du conseil départemental, pour renforcer ses actions destinées au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA.

Saint-Quentin-en-Yvelines a adhéré à l'agence d'insertion Activity, antenne du conseil départemental œuvrant pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA). Le mardi 9 avril, Erwan Le Gall (DVD), conseiller communautaire de SQY à l'emploi, et Catherine Arenou

(DVD), conseillère départementale et présidente d'Activity, ont ainsi signé cette adhésion.

« Le territoire de SQY, avec le territoire de la vallée de la Seine, est celui où il y a la fois le plus grand nombre de bénéficiaires du RSA, mais aussi où il y a le plus grand nombre d'en-

treprises et énormément d'emplois non pourvus [...] », rappelle Catherine Arenou, alors que les chiffres fournis par le Département font en effet mention, à SQY, de « 4 000 bénéficiaires du RSA » pour « 17 000 entreprises » et « 23 200 postes à pourvoir ».

4 000 bénéficiaires du RSA et 23 200 postes à pourvoir

Pour l'élu à l'emploi de SQY, cette adhésion à Activity permet de « mutualiser les forces » dans la lutte contre le chômage. Dans un communiqué, SQY et le Département précisent que ce partenariat va développer « des moyens innovants pour faciliter l'accès à l'emploi et répondre aux besoins de main d'œuvre ». Par exemple, en incluant des clauses d'insertion dans les opérations de rénovations urbaines prévues pour démarrer à Plaisir, Trappes et La Verrière. ■



Dans un communiqué, SQY et le Département précisent que ce partenariat va développer « des moyens innovants pour faciliter l'accès à l'emploi et répondre aux besoins de main d'œuvre ».

■ EN BREF

GUYANCOURT Un déficit inoffensif pour la Ligue contre le cancer dans les Yvelines

À l'occasion de ses 70 ans, le comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer a présenté son bilan financier. Bien qu'il soit déficitaire, cela n'impacterait pas ses futures actions.

« Un bilan financier mitigé », annonce le président du comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer, Maurice Brun. Ce comité local lutte depuis maintenant 70 ans via ses financements pour la recherche, la prévention et les soins supports aux malades. Lors de son assemblée générale du 9 avril, à l'École hôtelière de SQY à Guyancourt, le président a fait le bilan de l'année 2018.

Et pour la seconde année consécutive, le comité finit avec un déficit, de 325 870 euros en 2018, selon le rapport du président, sachant que son budget avoisine le 1 million d'euros. « Mais ce n'est pas dangereux du tout, rassure-t-il, puisque nos réserves constituent encore huit mois de fonctionnement courant. »

Le comité a longtemps eu une trésorerie très excédentaire. « Il y a quelques années nous faisons moins



Cette organisation fédérée par l'association de la Ligue contre le cancer lutte via ses financements pour la recherche, la prévention et les soins supports aux malades.

de choses [...] », confie Maurice Brun. Depuis deux ans, la situation aurait changé, selon lui, avec une augmentation des dépenses des actions et du nombre de bénévoles.

En 2019, les actions devraient se poursuivre. « Le déficit n'aura pas d'impact réel sur le fonctionnement de nos deux missions principales [...], qui sont l'aide aux malades et la prévention, prévoit-il. On le compensera par un moindre investissement en recherche. » ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Dans l'Entreprise éphémère, les associés travaillent pour se trouver un emploi

Débutée il y a quatre semaines, l'Entreprise éphémère regroupe 54 demandeurs d'emploi qui travaillent quotidiennement pour trouver les offres d'emploi « cachées » des environs.

Tout pourrait laisser croire que c'est une véritable entreprise qui s'est installée dans les anciens locaux du musée de la Ville, juste à côté de la médiathèque du Canal à Montigny-le-Bretonneux. Mais non, la cinquantaine d'« associés » qui fourmillent quatre jours par semaine dans ce lieu sont en réalité les demandeurs d'emploi qui ont intégré pour sept semaines l'Entreprise éphémère de Saint-Quentin-en-Yvelines. L'aventure a démarré pour eux le 12 mars, avec la mission de dénicher les offres d'emploi « cachées » des environs et potentiellement celle qui les sortira du chômage (voir notre édition du 12 février).

L'Entreprise éphémère, bien que fictive, reprend les codes d'une vraie entreprise composée de différents services, regroupés par tables avec tout le matériel nécessaire. Parmi les 54 « associés », nom donné aux demandeurs d'emploi qui ont intégré la structure, les profils sont variés, de l'assistante de gestion à la responsable des ventes en passant par le commercial, la boulangère ou encore le préparateur de commande. Autant



L'Entreprise éphémère, bien que fictive, reprend les codes d'une vraie entreprise composée de différents services, regroupés par tables avec tout le matériel nécessaire.

de compétences mises en commun avec l'objectif d'aller trouver les offres d'emploi locales par tous les moyens et en unissant leurs forces.

« Ils forment un vrai collectif »

Pour cela, lors de leur arrivée en mars, les « associés » ont ainsi été répartis dans six services : « grands comptes », « web », « call », « commu-

nication », « Ressources humaines (RH) » et « face à face ». Ce dernier par exemple, composé d'une vingtaine de personnes, à la charge de « faire de la prospective directement sur le territoire en toquant à toutes les portes, PME, grands comptes, commerçants, pour tenter d'avoir un premier contact », explique Nolwenn Boucher, membre du service communication, Ignymontaine et

juriste de formation, en recherche d'emploi depuis l'automne.

Ces données, en plus de celles collectées par d'autres services, sont centralisées sur une plateforme accessible aux « associés » pour qu'ils puissent candidater aux offres ou envoyer une candidature spontanée aux contacts dégotés. « Par contre, à l'issue des sept semaines, les offres que nous aurons trouvées seront basculées à Pôle emploi », souligne Nolwenn Boucher.

Mais ce ne sont pas là les seules activités réalisées par les « associés », qui arrivent également à faire venir des sociétés dans les locaux de l'Entreprise éphémère pour qu'elles présentent leurs offres - comme cela a déjà été le cas avec notamment Axa ou JC Decaux - surveillent les différentes actions sur l'emploi organisées dans les alentours, ou encore se forment entre eux sur la rédaction de CV ou la simulation d'entretiens.

Le tout grâce à des échanges permanents entre les différents services toute la journée et dès 9 h avec le brief quotidien où chacun fait le point sur ses actions réalisées et à venir. « Il y a des liens entre chaque service », insiste Carine Dos Santos, l'une des trois coachs présents quotidiennement à l'Entreprise éphémère et consultante chez BPI group, le cabinet de conseil RH à l'origine de l'initiative. Ils forment un vrai collectif. »

« Rechercher un emploi, c'est un emploi à plein temps »

« L'objectif, c'est de travailler 50 % de son temps pour le collectif, et les autres 50 % pour soi », ajoute Nolwenn Boucher. Le 10 avril, lors de notre visite au sein de l'Entreprise éphémère, soit près de quatre semaines après son lancement, le travail a déjà porté ses fruits : plus de 460 offres d'emploi ont été détectées et trois

« associés » ont même déjà décroché un contrat. « Certains n'ont même pas en poste immédiatement et ont décidé de rester avec nous pour faire profiter de leur expérience », note Nolwenn Boucher.

Que ce soit Nolwenn Boucher ou Carine Dos Santos, les éloges ne manquent pas pour ce dispositif inédit de retour à l'emploi. « Ça nous permet d'avoir un regard croisé les uns sur les autres, d'acquiescer de nouvelles compétences, et d'avoir une autre position vis-à-vis des recruteurs », apprécie la membre du service communication. Là, on n'est plus demandeurs d'emploi, on est recruteurs d'offres. Ça montre qu'on a de l'envie et qu'on est proactif. [...] Ça peut aussi permettre d'envisager des secteurs d'activité que certains n'imaginaient pas, grâce à la diversité des profils. »

« Ils se retrouvent dans un collectif, retrouvent un rythme et un dynamisme », complète la coach de BPI group, dont l'Entreprise éphémère de SQY est la neuvième lancée en France. Pour nous, il y a un double objectif : qu'ils retrouvent un emploi [et] se constituent un réseau. » Pour Carine Dos Santos, l'Entreprise éphémère les « fait sortir de l'isolement » et « casse les codes » : « Certains [recruteurs] peuvent avoir un regard négatif des chômeurs, et là, ils ont en face d'eux des gens qui sont proactifs. » Et Nolwenn Boucher de conclure : « Rechercher un emploi, c'est un emploi à plein temps. Et là, ça se concrétise aux yeux des recruteurs. » ■

YVELINES

Une confrérie de chevaliers dévouée aux abeilles

Composée essentiellement d'apiculteurs yvelinois non professionnels, la Confrérie des chevaliers du miel veille à la préservation des abeilles et à la promotion du miel. Leurs missions sont dictées par des traditions et des valeurs.

Un règlement intérieur, un costume, des valeurs, un serment... Ces éléments font partie de la tradition de la Confrérie des chevaliers du miel, la seule du département, et la deuxième au niveau national, après celle du Périgord. Créée en décembre 2018 à Plaisir, elle est composée de six apiculteurs non professionnels et fondateurs. Ils viennent de Plaisir, Bois d'Arcy, Les Clayes-sous-Bois et Lévis-Saint-Nom. Leurs missions : œuvrer pour valoriser le miel, protéger les abeilles et partager des moments gastronomiques accompagnés de mets à base de miel.

« Si les abeilles disparaissent, il nous restera plus qu'entre trois et cinq ans à vivre »

Pour se faire, les membres de la confrérie font des séminaires et

des conférences, parfois dans les entreprises, pour sensibiliser le public sur l'importance de la préservation des abeilles dans le monde et sur les risques environnementaux. « Si les abeilles disparaissent, il nous restera plus qu'entre trois et cinq ans à vivre », alerte Jacky Boisseau, apiculteur plaisirois à l'origine de la confrérie.

Très attachée aux traditions, la confrérie a choisi de respecter strictement certaines règles et certains rites. « Pour être officiellement créée, il nous faut être adoubé par une autre. Dans notre cas, le parrainage s'est fait avec la Confrérie gastronomique de la poule et du pâté de Houdan », raconte l'initiateur Jacky Boisseau, également chancelier de la Confrérie des chevaliers du miel, équivalent au vice-président. Et chaque fondateur possède un

statut, allant de grand maître, à ambassadeur. « Nous avons un vocabulaire très adapté », confirme le chancelier.

« Des abeilles qui représentent la noblesse, le travail bien fait »

Les membres portent également une tenue qu'on pourrait assimiler à celles des mousquetaires. Jaune comme l'abeille et noir « pour valoriser le jaune ». Cet accoutrement est à l'image « des abeilles qui représentent la noblesse, le travail bien fait et la cohésion sociale », explique Jacky Boisseau. Et pour avoir le privilège de porter ce costume d'époque, encore faut-il faire partie de cette confrérie.

Pour l'intégrer, il existe le rituel du serment. « Le grand maître fait déguster [au futur membre] une



Créée en décembre 2018 à Plaisir, elle est composée de six apiculteurs non professionnels et fondateurs. Ils viennent de Plaisir, Bois d'Arcy, Les Clayes-sous-Bois et Lévis-Saint-Nom.

cuillère de miel, puis lui demande de mettre un genou à terre, de lever la main droite et de lire le serment », selon le règlement intérieur de la confrérie. Et si le nouveau membre failli à ses engagements, il est exclu, et « le miel se change pour [lui] en fiel, la cire en suif, les fleurs en orties et que guêpes et frelons [le] percent de leurs aiguillons », toujours selon le règlement. C'est pourquoi avant toute intégration, les fondateurs se renseignent sur l'engagement des futurs membres.

Par exemple, lors de l'inauguration d'un cèdre du Liban, le 13 avril dans le parc du Château de Plaisir, la Confrérie des chevaliers du miel souhaitait avoir pour nouveaux membres des personnes présentes à cet événement, pensant qu'ils partageraient une sensibilité et des valeurs communes aux leurs. Le chancelier de la confrérie confiait avant l'événement : « Nous allons d'abord nous renseigner sur place, pour jauger leur motivation. » ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

Plaisir Frappé d'un coup de cutter alors qu'il jouait au foot

Le 11 avril en soirée, dans le quartier de l'Aqueduc de l'Avre à Plaisir, des jeunes jouaient au football dans la rue. Puis la situation a dégénéré, « lorsqu'un individu a pris à partie un autre du groupe pour lui infliger un coup de cutter » indique une source proche de l'enquête. La victime, âgée de 18 ans, a été blessée au bras au niveau du biceps. Les pompiers une fois sur place, l'ont examinée et transportée au centre hospitalier de Versailles. Mais avant leur arrivée, l'agresseur avait déjà pris la fuite. Et le jeune blessé, « ne connaissant pas son agresseur », selon une source policière, est resté très vague sur les circonstances précises et sur l'identité du fuyard. Une enquête est en cours. ■

Élancourt Un individu enlevé, 2 000 euros en échange de sa liberté

Dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 avril, un homme de 28 ans s'est présenté aux policiers d'Élancourt pour les alerter sur la disparition d'un ami qui l'héberge à Trappes. Le disparu n'a pas donné signe de vie depuis mardi 9 avril. Plus inquiétant encore, l'hébergé a informé avoir reçu l'appel d'un inconnu parlant le bangladais. Celui-ci lui demandait 2 000 euros en mandat pour faire libérer son ami. La sœur du disparu vivant en Angleterre aurait également reçu un appel vidéo. Elle a vu son frère entravé. Mais il ne serait à priori pas blessé. Le kidnappeur lui a demandé la même somme d'argent. Une enquête est en cours. ■

Trappes Une jeune fille attaquée par un chien, la propriétaire introuvable

Au square Jules Védrières à Trappes, une jeune fille de 12 ans s'est faite mordre par un chien, le 11 avril dans le courant de l'après-midi. Lors de leur intervention, les pompiers découvrent qu'elle a été touchée au biceps et au poignet. Le chien serait un pitbull ou un staff. Et d'après des témoins, la propriétaire l'aurait récupéré avant de quitter les lieux. La police connaît son identité. ■

Montigny-le-Bretonneux Le violeur de l'étudiante à la gare routière a avoué

Après avoir été retrouvé mardi 9 avril, le jeune homme qui avait violé l'étudiante le week-end précédent à la gare de Montigny-le-Bretonneux, a avoué et a été placé en détention provisoire.



Il est mineur et sans domicile fixe. Il a fui son centre d'accueil situé dans la Creuse.

Il a 17 ans et est accusé d'avoir violé une étudiante à la gare routière de Montigny-le-Bretonneux. Il a été interpellé mardi 9 avril après-midi et est passé aux aveux avant d'être placé en détention provisoire. L'affaire remonte au week-end des 6 et 7 avril. Vers 2 h du matin, une jeune étudiante s'est faite agresser par un individu qui avait le visage dissimulé. Il l'a violemment conduite au distributeur pour lui faire retirer 50 euros et lui a dérobé 100 euros de chèques cadeaux qu'elle avait sur elle.

« La jeune fille a formellement reconnu son agresseur »

L'individu l'a ensuite emmenée dans une ruelle où il l'a violée

Plaisir Frappée dans le train pour lui avoir demandé d'éteindre son joint

Sur la ligne N, le 9 avril, une jeune femme s'est faite agresser par un homme, alors qu'elle lui demandait de ne pas fumer son joint. Il a été condamné à six mois d'emprisonnement ferme.

Au niveau de la Gare de Plaisir-les Clayes, mardi 9 avril, un homme de 31 ans a été arrêté pour avoir agressé une jeune femme. Déféré le 11 avril, il a été condamné dans la foulée à six mois d'emprisonnement ferme sans mandat de dépôt, cela veut dire qu'il n'est pas incarcéré à l'issue de l'audience et peut bénéficier d'un aménagement de peine.

Âgée de 21 ans, elle lui avait simplement demandé de ne pas fumer son joint de cannabis dans le train. En guise de réponse, le trentenaire a donné un violent coup de tête à la jeune femme. Des passagers ont alors immédiatement tiré le signal d'alarme du train, l'immobilisant

avant de prendre la fuite. La jeune femme de 20 ans, s'est ensuite réfugiée dans la gare de Montigny-le-Bretonneux et a appelé les secours. Recueillie en état de choc par les services de police de nuit, elle a été envoyée à l'hôpital.

En exploitant le réseau de caméras, les enquêteurs ont établi un signalement précis de l'auteur. Il a finalement été arrêté à Montigny. « La jeune fille a formellement reconnu son agresseur », affirme une source proche de l'affaire. Le suspect est mineur et sans domicile fixe. Il avait fui son centre d'accueil situé dans la Creuse. Le criminel a alors été placé en garde à vue. Il a d'abord reconnu seulement les faits d'extorsion puis a avoué un peu plus tard l'acte sexuel criminel. ■

L'un des témoins a suivi l'agresseur

C'est ainsi que la police a pu interpellé l'individu à proximité de la gare. Après palpation, ce dernier était en possession d'une lame de rasoir et d'une résine de 15 grammes de cannabis. La victime n'a pas été gravement blessée, « elle a surtout été choquée par la disproportion violente de la réponse de l'agresseur », commente une source policière. ■

Trappes Après une course poursuite, un jeune est interpellé avec 120 grammes de cannabis

La police a mis la main sur 120 grammes de cannabis après une course poursuite. Le conducteur arrêté, son complice se livrera pas la suite à la police.

Deux individus ont refusé d'obtempérer lors d'un contrôle de police à Trappes, le 8 avril. En prenant la fuite, le passager en a profité pour jeter une savonnette de résine de cannabis par-dessus la vitre. Les forces de l'ordre ont pris le véhicule en chasse. Et une centaine de mètres plus loin, la voiture des fuyards est rentrée en collision avec un grillage qui a stoppé sa course.

Les auteurs ont néanmoins continué leur course à pied. Le jeune conducteur, âgé de 18 ans, a rapidement été rattrapé et interpellé avec 120 grammes de cannabis. Le passager s'est rendu par la suite et a fourni une version différente de celle de son complice, selon une source proche de l'enquête. Ils ont été libérés à la suite de leur garde à vue. Les enquêteurs attendent maintenant les résultats des prélèvements. ■

Versailles Pris en flag par le vice-procureur alors qu'il dealait à la gare

À la gare de Versailles-Chantier, un adolescent de 15 ans a été interpellé dans la soirée du 9 avril alors qu'il réalisait une transaction de drogue, sous les yeux du vice-procureur, selon les informations du *Parisien*. Alors qu'il était sur le point de rentrer chez lui, aux alentours de 19 h, le magistrat du palais de justice a surpris le jeune

homme. Il a immédiatement prévenu la police qui, grâce à la description, a retrouvé le suspect et l'a arrêté. Le jeune dealer, originaire de Trappes, a été placé en garde à vue au commissariat de Versailles. Il a ensuite été remis en liberté après un rappel à la loi. Il doit également suivre des soins pour soigner son addiction. ■

Les Clayes-sous-Bois Quatre individus arrêtés en plein vol à l'étalage au magasin Aldi

Habités à voler dans les supermarchés, quatre individus ont été arrêtés au magasin Aldi des Clayes-sous-Bois. Ils ont été condamnés à six mois de prison avec sursis.



Mais au moment de sortir, les trois voleurs ont été bloqués par le vigile. Les deux femmes ont alors soulevé leur jupon pour exposer leur nudité, comme le mentionne *Le Parisien*.

Mercredi 10 avril, deux hommes et deux femmes âgés de 18 à 25 ans ont été condamnés à six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Versailles. La veille dans l'après-midi, deux femmes portant de longues robes noires se sont rendues au rayon cosmétiques du magasin Aldi des Clayes-sous-Bois pour y voler des produits. Un homme les a ensuite rejoint pour vider un carton de crème pour les cheveux dans son sac.

Mais au moment de sortir, les trois voleurs ont été bloqués par le vigile. Les deux femmes ont alors soulevé leur jupon pour exposer leur nudité, comme le mentionne *Le Parisien*. Profitant de la surprise du vigile, les deux femmes ont pris la fuite en montant dans une voiture, conduite

par le quatrième voleur. Le troisième étant resté entre les mains du vigile.

363 produits pour une valeur de près de 600 euros

Après une course poursuite avec la police, celle-ci a fini par les stopper sur la route de Fontenay-le-Fleury. En plus des produits cosmétiques, la voiture contenait de nombreux sacs d'apéritifs : pistaches, noix de cajou... « qui viendraient de plusieurs magasins de grande surface à bas coût comme Lidl », précise une source proche de l'affaire. Ce n'était pas la première fois que ces individus étaient pris pour vol à l'étalage. *Le Parisien* annonce une saisie de 363 produits pour une valeur de près de 600 euros. ■

Votre territoire est unique,
offrez-lui une solution
personnalisée en propreté



COLLECTE



PROPRETÉ



TRI ET
VALORISATION



SERVICES
AUX ENTREPRISES

Depuis 50 ans, Sepur s'engage au service des territoires pour améliorer leur cadre de vie.

Parce que nous considérons chaque territoire comme unique, nous développons des solutions personnalisées en propreté, qui correspondent au plus près à la réalité de votre environnement en milieu rural ou urbain, de vos quartiers et zones d'activités.

Au quotidien, Sepur est à vos côtés pour assurer une gestion optimisée de vos déchets au meilleur prix et apporte des solutions environnementales durables.

www.sepur.com



Maître d'œuvre en solutions de propreté

Basketball Trappes termine à la deuxième place

Après une dernière victoire samedi 13 avril à domicile face à Nantes (75-72), les Trappistes concluent le championnat de N3 en 2^e position. À 4 pts de la 1^{ère} place, leur objectif en début de saison.



ARCHIVES/LA GAZETTE DE SOY

Ils terminent en beauté une saison qui restera mitigée. L'ESC Trappes Saint-Quentin-en-Yvelines (ESCTSQY) s'est imposée le 13 avril dans son gymnase Paul Mahier face à la lanterne rouge Nantes (75-72), lors de la 22^e et ultime journée du championnat de N3. Une victoire difficile qui permet au club de terminer la saison à la deuxième place de sa poule, avec 15 succès et sept défaites, alors que l'objectif initial était de finir premiers pour accéder en N2.

Trappes a manqué la première place et donc la montée en N2. « C'est un "échec" mais on réussit à être à cette deuxième place, ce qui n'est quand même pas si mal », tempère le président Jacques Michelet.

« Nous avions l'ambition de monter cette année, reconnaît le président de l'ESCTSQY, Jacques Michelet. Le niveau de l'équipe le justifie pleinement. » Et de se remémorer l'« altercation supposée » entre l'arrière trappiste Abdallah Boune et un adversaire lors du match aller face à Barjouville (100-84) le 13 octobre dernier, qui avait valu au premier cité une exclusion de la partie et plusieurs matchs de sus-

pension. Un épisode qui « coûte la première place » à Trappes, d'après le président.

« Nous avons été privés de ce joueur pendant pratiquement un mois, rappelle-t-il. Ça n'a pas eu simplement des conséquences pour ce joueur, mais ça nous a également valu une déstabilisation psychologique, à laquelle nous avons apporté un grand souci pour homogénéiser l'équipe en début

de saison, mais c'était tout de même fragile [...]. On a mis un certain temps à retrouver un équilibre. »

Cependant, Jaques Michelet tempère, jugeant que l'équipe « a réussi à revenir » au classement. Sur le match de ce week-end, il estime que Trappes « a fait un bon basket conte une équipe dont le positionnement ne correspond pas à la qualité de jeu qu'ils ont présentée » et rappelle qu'« il nous manquait deux joueurs, deux pivots dont un titulaire ».

Malgré les objectifs non atteints, le président positive : « Nous sommes contents de cette saison. Nous tirons profit des échecs et difficultés, on en tire les leçons, on voit ce qu'il nous a manqué en tenant compte des aléas toujours possibles au cours d'une saison. Depuis quatre ans, nous n'arrêtons pas de progresser vers la tête de tableau. Cette fois-ci, on échoue à la deuxième place. C'est un "échec" mais on réussit à être à cette deuxième place, ce qui n'est quand même pas si mal. Nous espérons bien que ce ne soit qu'un retard d'une année. Pour l'année prochaine, on prend toutes les dispositions, on continue d'affiner notre réflexion sur les corrections à apporter à notre dispositif à la fois d'équipe, mais également de club. »

À commencer par le recrutement. Il faudra remplacer le départ à priori inévitable de plusieurs joueurs. « Un certain nombre de nos joueurs vont partir, non pas parce qu'ils sont mécontents de Trappes, mais car ils sont aspirés par des pro-

positions alléchantes », annonce Jacques Michelet. Quant à l'avenir de l'entraîneur bulgare Alexandar Aleksiev, dont le coaching avait été sévèrement remis en cause par le manager général Nacer Belgacem suite à la défaite à Poitiers (lire notre édition du 26 février), le président indique que « ça n'est encore définitivement décidé ». « On a plusieurs options, qui ne dépendent pas simplement de notre volonté, mais également des intéressés. On saura relativement rapidement », fait-il savoir. Et d'ajouter : « Nous avons l'ambition de conserver un bon noyau de l'équipe actuelle, et nous allons procéder à un renforcement. »

Sans pour autant perdre une certaine ligne de conduite. « Nous ne comptons pas déroger à nos principes d'économies maximum sur le recrutement, martèle-t-il. C'est devenu une obligation fédérale de ne pas rémunérer des joueurs en N3 (même en primes de matchs, seules des indemnités de déplacements sont touchées, Ndlr). Nous avons d'autres arguments, sociaux, professionnels. » En dépit d'un « redressement économique » qui « se confirme » selon son président, Trappes ne fera donc pas de folies, mais entend bien consolider son effectif pour parvenir à monter d'une division. Jacques Michelet voit même au-delà : « Nous entendons renforcer au plan technique, organisation, fonctionnement, cet ensemble de façon à ce qu'il y ait une cohérence accrue et un niveau supérieur, ce qui nous permettra d'éviter cette logique de l'ascenseur lorsque nous serons en N2. » ■

Football R3 : Trappes arrache le nul et reste en course pour la montée

Grâce à un penalty égalisateur dans les dernières minutes, Trappes a ramené le point du nul (2-2) de Saint-Ouen dimanche 14 avril et, à trois journées de la fin, reste très bien placé pour la montée en R2.

L'ES Trappes a ramené un point de son déplacement chez la réserve de Saint-Ouen l'Aumône (2-2), le 14 avril. Un match nul qui laisse les Trappistes « maîtres de [leur] destin », d'après l'entraîneur Hicham Zerhdy. « On fait une très bonne première mi-temps, on ouvre le score juste avant la mi-temps (par l'attaquant Toufik Ben Saada, Ndlr), relate-t-il. Ensuite, on aborde la deuxième mi-temps sur les chapeaux de roue, on a une maîtrise, deux grosses situations où on tape le poteau. Puis, il y a eu un

fait de jeu qui a fait que l'on s'est retrouvés à dix : mon défenseur central [...] prend le deuxième jaune. »

Un carton rouge de chaque côté

En infériorité numérique, Trappes cède à deux reprises en fin de rencontre. Avant un penalty égalisateur du défenseur Armand Tailly à la 90^e minute, puis une fin de match électrique, marquée par l'expulsion

d'un Saint-ouennais dans les arrêts de jeu, sur une ultime situation qui laissera quelques regrets aux Trappistes. « Ça aurait pu être plus intéressant, mais on n'oublie pas qu'un match nul est aussi un bon résultat là-bas », se satisfait Hicham Zerhdy.

À trois journées de la fin, Trappes pointe à la troisième place du classement, à un point de son adversaire du jour, mais avec un match en moins et « un calendrier plutôt favorable », reconnaît l'entraîneur. ■

Cyclisme Quatrième édition de la course de Pâques ce week-end

La 4^e édition de la course de Pâques a lieu ce dimanche 21 avril à Montigny-le-Bretonneux. Environ 150 participants sont attendus.

La section compétition du Vélo club de Montigny-le-Bretonneux (VCMB) organise ce dimanche 21 avril sa quatrième course de Pâques dans la commune. Cette compétition cycliste devrait rassembler « environ 150 coureurs provenant de toute la région Île-de-France », indique le VCMB dans un communiqué. Deux courses

sont prévues : la première, pour les catégories D3 et D4 de la Fédération française de cyclisme, partira à 8 h pour 19 tours sur 57 kilomètres, la seconde, pour les catégories D1 et D2, à 10 h, pour 26 tours, sur 78 kilomètres.

« Le départ et l'arrivée auront lieu avenue du Parc, au niveau du car-

refour avec l'avenue de la République », précise le communiqué, qui ajoute que « le retrait des dossards et la cérémonie protocolaire auront lieu dans la salle Brugnon, rue Jacques Brugnon ». La circulation sera modifiée sur plusieurs tronçons, notamment les avenues du Parc et Nicolas About. Renseignements au 07 82 64 44 20. ■



Année 2019 - Photos non contractuelles et retouchées - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Strasbourg 343 747 672 - Imprimé en U.E.
POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS.
WWW.MANGERBOUGER.FR

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

**+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES**

au service des collectivités et des usagers



Élancourt Une adaptation du *Horla* à la ferme du Mousseau

Ce jeudi 18 avril à 20 h 30, la ferme du Mousseau accueille l'adaptation théâtrale d'un des plus grands classiques de la littérature française. *Le Horla*, célèbre nouvelle de Guy de Maupassant, sera jouée sur les planches dans une pièce de et avec Jérémie Le Louët. Ce dernier, de la compagnie Les Dramaticules, est en résidence artistique à Élancourt, au Prisme, et a déjà vu certaines de ses adaptations être jouées dans la commune, notamment *Hamlet* en janvier.

Dans *Le Horla*, Jérémie Le Louët « trouve [...] un écho retentissant à son travail d'acteur », et ce « à travers un récital d'une grande intensité », peut-on lire sur la description de la pièce. Le prix des places va de 7 à 10 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Guyancourt Dépaysement musical à la Batterie

**Les chanteuses
Fatoumata Diawara et
Elisapie s'y produisent ce
vendredi 19 avril.**

Après le rock, le funk, le hip hop, place aux musiques du monde à la Batterie. Ce 19 avril, deux artistes aux sonorités très différentes s'y produiront. D'abord, Fatoumata Diawara, actrice (elle a notamment joué dans la comédie musicale *Kirikou et Karaba*, Ndlr) mais surtout chanteuse malienne mélangeant à la fois le jazz, le funk voire le folk tout en gardant des attaches avec la tradition wassoulou (du nom d'une région d'Afrique de l'Ouest, Ndlr). Adoube par les plus grands noms de la chanson malienne, elle a aussi collaboré avec certains grands artistes français tels Matthieu Chedid.

La chanteuse Elisapie se produira également lors de cette soirée. Son style se rattache à un « folk pastoral » qui « s'inspire alors des musiques traditionnelles Inuit et d'un blues aride qui séduira sans peine les fans de Valérie June, Alela Diane ou Mirel Wagner », juge la Batterie. La soirée débute à 20 h 30. Les tarifs vont de 6 à 23,20 euros, places à réserver sur kiosq.sqy.fr. ■

Magny-les-Hameaux Découvrez Port-Royal lors d'une matinée pédestre et culturelle

**Une marche culturelle animée par un guide
est organisée ce jeudi 18 avril pour découvrir ou
redécouvrir l'histoire de ce site monastique datant
de 1204.**



La balade permettra de « voir la richesse de l'histoire des paysages ruraux autour de Port-Royal, du Moyen Âge à nos jours », indique le site internet du musée national de Port-Royal des champs.

Ce 18 avril, de 9 h à 12 h, une promenade-conférence est organisée pour découvrir le site de Port-Royal des champs. Ce rendez-vous, qui s'inscrit dans le cadre de la journée internationale des monuments et des sites de l'Icomos (Conseil international des monuments et des sites, Ndlr), permettra de « voir la richesse de l'histoire des paysages ruraux autour de Port-Royal, du Moyen Âge à nos jours », peut-on lire sur le site internet du musée national de Port-Royal des champs.

Les visiteurs bénéficieront des connaissances de Sylvain Hilaire, membre Icomos-France depuis 2017, docteur en histoire et responsable du centre de ressources et interprétations au sein du musée. Pour rappel, Port-Royal, site

monastique cistercien, a été fondé au début du XIII^e siècle.

« Lieu de résistance au pouvoir royal »

« Principal foyer de la pensée janséniste en France, Port-Royal apparaît comme un lieu de résistance au pouvoir royal », que Louis XIV réussit finalement à faire raser en 1711, deux ans après avoir fait disperser les religieuses qui y vivaient, d'après le site internet du musée. Les lieux sont donc imprégnés d'une histoire aussi riche que tumultueuse, qu'il sera possible de connaître plus en détails lors de la promenade du 18 avril. Gratuit, inscription recommandée à sylvain.hilaire@culture.gouv.fr. ■

Les Clayes-sous-Bois Une soirée musicale pour révéler les jeunes talents locaux

**La seconde session de Musik live se tient ce
samedi 20 avril à l'espace Philippe Noiret et mettra
à l'honneur quatre groupes locaux.**

Le 20 avril à 20 h 30, à l'espace Philippe Noiret, se tient la deuxième soirée *Musik live* de la saison (après celle du 9 février, Ndlr).

l'espace Philippe Noiret et ceux des studios de répétition », peut-on lire sur le site internet des Clayes-sous-Bois.

Ouvert à « tous les groupes de musiques actuelles », d'après le site internet municipal, cette seconde session verra se produire : Leomann, Kayneex, Light up et Why note. L'un de ces quatre groupes sera sélectionné pour le prochain festival *Les Clayescibels*, programmé le 22 juin au parc de Diane. L'entrée à la soirée *Musik live* est libre, renseignements au 01 34 62 21 04. ■

Quatre groupes dont un sélectionné pour les Clayescibels

« Rendez-vous incontournable pour la découverte de nouveaux talents », ces soirées « permettent aux groupes locaux de se produire au sein d'un équipement professionnel avec les conseils avisés des techniciens de

Plaisir Moms, la maternité tout en légèreté sur les planches

**Adaptation du carton international *Mom's the word*,
la pièce *Moms* sera jouée à l'espace Coluche
ce jeudi 18 avril.**

La comédie *Mom's the word*, gros succès mondial, arrive en France dans une adaptation signée Aimée Clark-Langrée et Sylvie Audcoeur.

Des « Moms » que « rien n'arrête »

Dans *Mom's*, pièce jouée au Théâtre espace Coluche (TEC) de Plaisir ce 18 avril à 20 h 30, les deux scénaristes évoquent « un patchwork de confessions, portraits, scènes, chansons et tranches de vie qui dressent un tableau tendre et décapant de la maternité », indique le TEC dans

sa description de la pièce. Sylvie Audcoeur joue également, avec trois autres comédiennes, le rôle d'une de ces « Moms » que « rien n'arrête », précise le TEC. *Sexe, délire éducatif, doutes, rivalités de mamans, complexes [...] tout y passe*. Et le théâtre d'ajouter sur son site internet : « *Mamans de tous les pays, de toutes les origines, vous vous reconnaîtrez forcément dans ce spectacle hilarant ! Les papas, vous rirez autant ! Et les célibataires, pas d'inquiétude... vous aussi, vous rirez !* » Un spectacle pour tous, en somme. Le tarif des places va de 18 à 26,50 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Voisins-le-Bretonneux Les spectacles de la compagnie Garde-fou de retour

**La compagnie Garde-fou fait son retour à l'espace
Decauville. Sept dates sont programmées jusqu'au
28 avril.**



Les cinq comédiens de la compagnie Garde-fou reviennent avec des nouvelles pièces jusqu'au 28 avril à Voisins-le-Bretonneux.

Il y a un an (lire notre édition du 17 avril 2018), la compagnie Garde-fou avait investi l'espace Decauville avec toute une série de « comédies déjantées » et de « spectacles sombres », nous avait alors confié sa metteur en scène et codirectrice artistique, Elise Vigor. Cette troupe ignymontaine de cinq comédiens est de retour pour de nouvelles représentations. La prochaine, ce 20 avril à 17 h, sera intitulée *Pré-histoires* et mettra en scène des « décalages burlesques et [...] zygomatiques » pour « vous apporter tous les éléments nécessaires à la compréhension de l'évolution de notre espèce », indique la ville de

Voisins-le-Bretonneux sur son site internet.

« Spectacle itinérant sous forme de parcours de salle en salle »

Elle sera suivie, le même jour, de *La chasse* (séances à 19 h 30, 20 h 15 et 21 h, Ndlr), « un thriller angoissant, un spectacle itinérant sous forme de parcours de salle en salle dans l'espace Decauville ». De nombreuses autres représentations suivront jusqu'au 28 avril inclus. Le prix des places s'élève à 5 euros (gratuit pour les moins de 5 ans, Ndlr). ■

Les Clayes-sous-Bois La Nouvelle-Calédonie pour clôturer les connaissances du monde

Rendez-vous organisés à l'espace Philippe Noiret autour de la projection d'un documentaire puis d'échanges entre le public et son réalisateur, les ciné-conférences *Connaissances du monde* s'achèvent pour cette saison 2018-2019 avec un septième volet, ce vendredi 19

avril. Cette fois-ci, les spectateurs seront transportés jusque dans le Pacifique, avec le film *Nouvelle-Calédonie, un caillou pas comme les autres*, de Bernard Crouzet. Début de la projection à 14 h, tarifs de 3,5 à 8 euros, renseignements sur les-clayessousbois.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 04-2019 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

2					1			
		1	9	3	2	4		
9	4		8			2	3	5
4	8			5		2	3	
3	7	2		8				
			4			7		9
6	2	5		8	9			7
							6	
		9	3				5	

SUDOKU : niveau difficile

		2		6				
1		3			7			6
		6		1	4	2		5
	1				6			
							2	
	4	5		7		3		8
	2		6	4			3	7
	3	7						4
		4		3	9			

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 44 du 9 avril 2019 :

2	8	9	3	4	6	1	5	7
1	3	5	7	9	2	4	8	6
4	7	6	8	5	1	3	2	9
8	4	3	9	2	7	6	1	5
6	2	1	5	3	4	7	9	8
9	5	7	6	1	8	2	3	4
5	1	8	4	7	3	9	6	2
7	9	2	1	6	5	8	4	3
3	6	4	2	8	9	5	7	1

8	2	9	3	7	1	6	5	4
5	1	4	9	6	8	3	7	2
7	3	6	5	4	2	1	8	9
9	7	8	6	3	4	2	1	5
2	6	3	1	9	5	8	4	7
4	5	1	2	8	7	9	3	6
1	8	2	7	5	9	4	6	3
6	4	7	8	2	3	5	9	1
3	9	5	4	1	6	7	2	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.



Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?

▶ Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr



Rénovation énergétique,
tout un programme d'aides

Votre logement
est mal isolé ?

Vous envisagez
de faire
des travaux ?

Vous
souhaitez faire
des économies
d'énergie ?



Le Département des Yvelines et l'Anah
vous aident à rénover votre logement !

Bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement gratuit

+ DE RENSEIGNEMENTS :

CITÉMÉTRIE

Tél. 01 84 73 24 41

Mail. citemetrie78@citemetrie.fr

Web. citemetrie.fr

